



Structure parascolaire de St-Aubin-Sauges

Informations pour l'année scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,

La structure parascolaire de St-Aubin-Sauges est répartie sur trois sites distinct :

<p>(la Parenthèse)</p> <p>Rez-de-chaussée</p> <p>Rue de l'Hôpital 15</p> <p>Tél. 079 413 79 74 (whatsapp possible)</p>	<p>L'Accolade</p> <p>1^{er} étage</p> <p>Rue de l'Hôpital 15</p> <p>Tél. 079 580 25 46 (whatsapp possible)</p>	<p>(la Parenthèse)</p> <p>12</p> <p>Réfectoire du collège des Titsounelles</p> <p>Rue de l'Hôpital 16</p> <p>Tél. 079 506 78 80 (whatsapp possible)</p>
<p>Responsable : Tamara Re 079 394 39 13 (absente le mercredi)</p> <p>lagrandeberoche.para.staubin@ne.ch</p>		

Semaine de la rentrée scolaire :

Le lundi 18 août 2025, jour de la rentrée scolaire, la structure d'accueil sera fermée le matin avant l'école, car les horaires de rentrée débutent à 09h00 (selon degré scolaire). Nous accueillerons donc avec plaisir les enfants dès 11h45 jusqu'à 18h00.

Pour cette semaine de reprise, merci beaucoup de **nous prévenir d'ici au vendredi 8 août 2025** si votre enfant ne vient pas au parascolaire, si vous allez le récupérer à la sortie de l'école ou pour toute autre particularité. **Un message sur le portable est le plus pratique et suffit !**

Tous les enfants sont accompagnés par le personnel éducatif pour effectuer les trajets. Notre point de rendez-vous à chaque sortie de l'école est : **au pied du cerisier dans la cour d'école.**

Trajets :

La première semaine, tous les enfants seront accompagnés pour effectuer les trajets structure-école.

Dès le lundi 25 août 2025 :

- **Les midis :**
 - Les enfants accueillis sur le site de l'Accolade sont accompagnés pour le trajet école-structure. Notre point de rendez-vous reste **au pied du cerisier dans la cour d'école.**
 - Les enfants accueillis sur le site de la Parenthèse et du « 12 » sont amenés à faire le trajet scolaire de manière autonome, avec leurs camarades, sans être accompagnés par les adultes. Ils peuvent donc directement venir à la structure d'accueil. Une personne de l'équipe éducative les réceptionnera à leur arrivée.



Structure parascolaire de St-Aubin-Sauges

- **À 15h35 :**
 - Afin de permettre aux enfants d'avoir un temps de jeux extérieurs (cour ou place de jeux) après l'école, **tous** les enfants ayant eu l'école ont rendez-vous **au pied du cerisier dans la cour d'école.**
- **À 16h25 :**
 - Si les autres enfants ne sont plus dans la cour avec le personnel éducatif, les enfants sont priés de se rendre de manière autonome à la Parenthèse. Une personne de l'équipe éducative les réceptionnera à leur arrivée.
- **Les trajets structure-école à 8h10 et 13h50 se font tous ensemble** durant toute l'année scolaire.

Horaire de la structure :

L'Accolade est le site principal (ouvert tous les jours de 7h00 à 18h00) :

- accueil ouvert à tous les degrés scolaires le matin avant l'école dès 7h00
- ouverture complète le mercredi (matin avant l'école, repas de midi et après-midi)
- dès 17h30 tous les enfants s'y retrouvent

La Parenthèse :

- fermeture le matin avant l'école
- fermeture le mercredi toute la journée
- fermeture le vendredi après-midi après l'école

Le 12 de la Parenthèse :

- accueil ouvert les lundis, mardis et jeudis à midi pour les enfants plus âgés

Pour les mercredis après-midis : départ à 13h45, puis entre 16h30 et 18h00.

Merci de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du parascolaire.

Matériel à fournir :

Merci de fournir une **paire de pantoufles** qui restera à la structure (et/ou de contrôler que la paire qui est à la structure soit toujours de la bonne pointure) ainsi qu'une **gourde** à prendre et ramener lors de chaque présence.

Pour les plus jeunes qui en auraient peut-être besoin, merci de nous apporter un petit sac avec des habits de rechange.

De plus, merci de bien vouloir tout au long de l'année **habiller votre enfant en fonction de la météo** ; une casquette, un chapeau, des gants, un bonnet, une veste de pluie, etc.

Le tout noté avec le prénom de votre enfant.

En cas d'absence de votre enfant :

Merci d'avertir le personnel éducatif dans les plus brefs délais :

Pour toute absence (maladie, course d'école ou autre), pour le REX ou changement d'horaire scolaire :

- Appeler la structure, faire un message whatsapp/SMS, ou informer par oral le personnel éducatif.

Seuls les changements d'horaires annoncés par les parents seront pris en compte.

Autorisation de quitter la structure :



Structure parascolaire de St-Aubin-Sauges

Aucun enfant ne peut quitter la structure parascolaire sans y avoir été préalablement autorisé par le personnel éducatif.

L'enfant pourra quitter la structure :

- **seul** uniquement sur autorisation signée des parents. Un formulaire de demande d'autorisation de quitter la structure est à votre disposition sur le site internet de la commune ou à la structure ;
- **avec une tierce personne**, si le personnel éducatif en est informé par le représentant légal et une pièce d'identité doit être présentée par cette personne. Si c'est régulier, un formulaire de demande d'autorisation de quitter la structure avec une tierce personne est à votre disposition sur le site internet de la commune ou à la structure.

Photo :

Il arrive que parfois nous prenions en photo les enfants, afin d'avoir un souvenir des activités organisées, ainsi que pour permettre à l'enfant de se voir. Ces photos sont prises avec le téléphone de la structure. Nous vous demanderons en début d'année de remplir et de signer un document qui stipule que vous acceptez ou refusez la prise en photo de votre enfant. Le formulaire « autorisation de photo » sera remis aux nouvelles familles à la rentrée.

Devoirs :

Nous offrons aux enfants l'opportunité d'effectuer leurs devoirs lors de leur journée à la structure. Un moment est prévu pour cela après le goûter. Il dure environ 20 minutes, afin de ne pas dépasser le temps de capacité de concentration des enfants. Nous les accompagnons dans la compréhension de leurs devoirs, mais nous ne les corrigeons pas afin de permettre aux enseignants/es d'identifier les difficultés de chaque enfant. Le formulaire « inscription aux devoirs » vous sera remis à la rentrée par votre enfant.

Médicament en mains propres :

Les médicaments ne doivent pas être mis dans les sacs de vos enfants, mais remis en mains propres au personnel éducatif avec une posologie signée du parent. Le formulaire « fiche de traitement médical » se trouve sur le site de la commune ou à la structure.

Poux :

En cas de poux : nous n'acceptons pas les enfants qui ont des poux : un shampoing contre les poux doit être fait pour qu'il puisse revenir. Merci de bien vouloir penser à vérifier la tête de vos enfants de manière régulière et de faire le nécessaire si besoin. Plus d'infos sur le lien suivant : <https://www.cerisiers.ch/services-daide-aux-eleves/information-concernant-les-poux/>

Renseignement sur le contrat de l'enfant:

La modification d'horaire ou la résiliation de l'inscription se fait par écrit dans un délai d'au moins 30 jours pour la fin du mois suivant. **Elle ne peut plus se faire après le 31 mars** pour l'année scolaire en cours. La demande écrite par courrier ou par mail doit être adressée à :

Service Enfance et Jeunesse, rue de la Gare 4, 2024 St-Aubin-Sauges
lagrandeberoche.ej@ne.ch

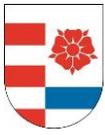
Pour tout renseignement par téléphone : 032 886 52 78

Facturation :

En cas de questions sur la facturation ou de modification de votre capacité contributive, vous pouvez vous adresser au service des finances:

Téléphone : 032 886 52 00 Mail : lagrandeberoche.finances@ne.ch

Dépannage :



Structure parascolaire de St-Aubin-Sauges

Si vous avez besoin d'un dépannage (selon les disponibilités) :

- Par mail, **nouvelle adresse** : lagrandeberoche.para.staubin@ne.ch
- Par téléphone à la responsable Tamara Re : 079 394 39 13

Site internet :

Des documents ainsi que le règlement sont disponibles en ligne sur le site de la commune de La Grande Béroche : <https://www.lagrandeberoche.ch/vie-quotidienne/ecoles-et-accueil/accueil-parascolaire>

Toute l'équipe éducative de la structure parascolaire de St-Aubin se réjouit de vivre cette nouvelle année scolaire avec vous, que votre enfant débute avec nous ou qu'il soit déjà un habitué des lieux!

La responsable du site parascolaire de St-Aubin et toute l'équipe éducative